

France-Montfermeil: Maintenance services of public-lighting installations and traffic lights

OJ S 120/2017 27/06/2017

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Montfermeil

Postal address: 7-11 place Jean Mermoz

Town: Montfermeil

NUTS code: FR106 Seine-Saint-Denis

Country: France

E-mail: service.marches@ville-montfermeil.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.ville-montfermeil.fr>Address of the buyer profile: http://www.klekoon.com/dematernet/formulaire_3_Detail_Consultation.asp?consultation_ID=68081**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: http://www.klekoon.com/dematernet/formulaire_3_Detail_Consultation.asp?consultation_ID=68081

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Accord-cadre relatif à la maintenance, l'entretien et l'exploitation des installations d'éclairage public et de signalisation tricolore.

II.1.2. Main CPV code

50232000 Maintenance services of public-lighting installations and traffic lights

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le présent marché a pour objet la maintenance, l'entretien et l'exploitation des installations d'éclairage public et de signalisation tricolore. Le présent accord-cadre sera conclu pour une durée allant de la date de notification de l'accord-cadre au 31.12.2018 inclus et renouvelable 2 fois tacitement pour une durée d'un an sans que la durée totale de l'accord-cadre n'excède 4 ans. Les prestations sont réalisées au fur et à mesure des besoins. Elles donnent lieu à l'établissement de bons de commande. Les bons de commande signés par la personne publique ou le représentant expressément désigné par elle, peuvent être émis jusqu'à l'expiration de la durée de validité du marché. Le paiement se fera par mandat administratif. Le financement sera assuré par les ressources du budget communal. L'accord-cadre est passé à prix unitaires et révisables.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

50232000 Maintenance services of public-lighting installations and traffic lights, 45316110 Installation of road lighting equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR106 Seine-Saint-Denis

II.2.4. Description of the procurement

Cet accord-cadre est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum ni montant maximum de commande annuelle.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique de l'offre / Weighting: 30

Quality criterion - Name: Les délais de réalisation des prestations et intervention d'urgence / Weighting: 20

Quality criterion - Name: Les délais de réalisation des prestations et intervention d'urgence / Weighting: 10

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Le marché pourra être modifié par avenants conformément aux articles 139 et 140 du décret du 25.3.2016 relatif aux marchés publics. Le pouvoir adjudicateur pourra, négocier avec le

titulaire sans publicité préalable et sans mise en concurrence des marchés ayant pour objet des prestations similaires, en application de l'article 30-i-7° du décret du 25.3.2016 relatif aux marchés publics.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Lettre de candidature (annexe 2 au RC);

Attestation d'inscription à un registre professionnel (un extrait k-bis, un D1, etc ...);

Déclaration du candidat DC2 (dernière mise à jour) avec comme précisions obligatoires:

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Chiffres d'affaires annuels des 3 derniers exercices.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Une liste de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique total de l'entreprise;

Une liste des moyens humains et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

La présentation des références (8 maxi.) correspondant aux caractéristiques principales du marché (entretien et travaux) indiquant: la collectivité, la date de début et de fin, la durée, la nature précise des travaux, le montant annuel (TTC). Pour les nouvelles entreprises, il est demandé de justifier de leur capacité financière et technique et de leurs références professionnelles par tout moyen.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Toutes les rubriques devront être complétées intégralement sous peine de voir la candidature rejetée, en particulier à l'issue, le cas échéant, de demandes de précisions ultérieures (Art. 55 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics) restées sans réponse dans les délais prévus par ces demandes. Les modalités de ces demandes de précisions quant à la candidature figurent à l'article 6.2 du Règlement de la Consultation.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1.

Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/08/2017 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 18/08/2017 Local time: 17:01

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Avance: Garantie à première demande. Retenue garantie est appliquée pour les travaux neufs dont le montant est supérieur à 25 000 EUR HT. Les soumissionnaires doivent transmettre leur offre sous pli cacheté. Le dépôt de pli sur place (autre prestataire que la poste, messagerie expresse, coursier ...) contre récépissé n'est pas autorisé. Avant la notification, le pouvoir adjudicateur informera le soumissionnaire que son offre a été retenue et qu'il est l'attributaire du marché. Le soumissionnaire disposera d'un délai de 7 jours à compter de la réception pour fournir les documents qui lui sont demandés par le pouvoir adjudicateur. Il adressera ces éléments d'information à l'adresse du pouvoir adjudicateur indiquée sur la page de garde du présent document. Si le candidat retenu ne peut produire ces éléments dans le délai fixé, son offre sera rejetée par le pouvoir adjudicateur qui s'adressera au soumissionnaire placé en deuxième position et, ainsi de suite autant de fois que nécessaire. Les candidats établis à l'étranger produiront les documents équivalents dans leur pays d'origine ou une déclaration sous serment. Les pièces accompagnant le dossier de candidature rédigées en langue étrangère seront acceptées si elles sont accompagnées d'une traduction en langue française dont l'exactitude est certifiée par un traducteur expert auprès des tribunaux (soit auprès des tribunaux français, soit auprès des tribunaux du pays du candidat) et dont le nom et l'adresse sont indiqués. Documents contractuels et documents additionnels — conditions d'obtention. Date limite d'obtention: 6 jours ouvrables avant la date limite de réception des offres. Questions sur la consultation: les questions posées par les candidats seront répondues jusqu'à 9 jours calendaires avant le jour de la date limite de

réception des offres. Aucune réponse ne sera apportée aux questions déposées dans un délai plus court. Les entreprises sont invitées à retirer les DCE par voie électronique, en le téléchargeant sur le lien indiqué sur le profil acheteur.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif
Postal address: 7 rue Catherine Puig
Town: Montreuil Cedex
Postal code: 93558
Country: France
E-mail: greffe.ta.montreuil@juradm.fr
Telephone: +33 149202000
Fax: +33 149202099

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les voies de recours ouvertes aux candidats, aux concurrents et aux tiers sont les suivantes:
Référé précontractuel, prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat;
Référé contractuel, prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, et pouvant être exercé après la signature du contrat dans les délais et conditions prévus à l'article R. 551-7 du CJA;
Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers et aux concurrents évincés, pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation;
Recours contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification de la décision ou de la publication de cette décision.

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/06/2017